

Délibération n°2024-03-7-2.2

Délibération portant approbation du rapport annuel de performance (RAP) 2023

- Vu** le code de l'éducation et son article L.123-3 ;
- Vu** le décret n°92-25 du 9 janvier 1992 relatif à l'organisation de l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques ;

Sur proposition de la directrice de l'Enssib.

Le conseil d'administration réuni le 7 mars 2024 en séance plénière sous la présidence de **Monsieur Marc BERGÈRE**, après en avoir délibéré, **approuve le rapport annuel de performance (RAP) 2023** annexé à la présente délibération.

Membres en exercice : **28**

Quorum de présence : **13**

Votes exprimés : **20**

Pour : **20**

Contre : **1**

Abstentions : **1**

La présente délibération sera transmise au recteur de l'académie de Lyon.
Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire.

Fait à Villeurbanne, le 7 mars 2024

Le Président du Conseil d'Administration

M. Marc BERGÈRE



La Directrice

Mme Nathalie MARCEROU-RAMEL





école nationale supérieure
des sciences de l'information
et des bibliothèques

Rapport Annuel de Performance (RAP)

2023

Préambule : Qu'est-ce que le RAP ? Le RAP, une obligation réglementaire

Le Code de l'éducation précise que le budget comporte en annexe un Projet Annuel de Performance (PAP) : « **Le Projet Annuel de Performance de l'établissement présente les objectifs poursuivis. Il comporte des indicateurs d'efficience, d'efficacité et de qualité du service public de l'enseignement supérieur défini à l'article L.123-3 du code de l'éducation associés à ces objectifs.** Ces indicateurs qui sont établis en cohérence avec ceux des programmes ministériels dont les établissements relèvent, concourent à l'information du Conseil d'administration et des responsables des programmes ministériels ainsi qu'au suivi du contrat pluriannuel d'établissement » (Articles R 719-52 et R 719-55 du Code de l'éducation).

La réalisation des objectifs et cibles définis dans le Projet Annuel de Performance est mesurée dans le Rapport Annuel de Performance (RAP), document annexé au compte financier de l'établissement, qui permet au Conseil d'administration (CA) de l'établissement de comparer la prévision et l'exécution budgétaire (à travers le compte financier) et de montrer le lien entre cette exécution budgétaire et l'engagement politique sur des objectifs à atteindre.

Table des matières

Préambule : Qu'est-ce que le RAP ? Le RAP, une obligation réglementaire	2
Introduction	4
Méthodologie	4
Structure	5
Légende	6
Présentation de l'établissement	7
Chiffres clés en 2023	9
Axe 1 : Participer à la structuration du site Lyon-Saint-Etienne	10
Objectif 1 : Participer à des projets inter-établissements	10
Objectif 2 : Participer à des actions structurantes autour des grandes transitions et des enjeux sociétaux d'avenir	11
Objectif 3 : Participer à la mise en œuvre d'appels à projets en lien avec la cellule d'ingénierie portée par la ComUE	13
Axe 2 : Développer le projet scientifique de l'Enssib pour consolider son modèle organisationnel et économique	15
Objectif 4 : Développer l'offre de formation de l'Enssib en lien avec les métiers d'avenir	15
Objectif 5 : Renforcer sa politique et ses partenariats en matière de recherche	17
Objectif 6 : Construire les références de ses communautés professionnelles	18
Objectif 7 : Développer ses ressources propres	20
Axe 3 : Renforcer la marque Enssib	22
Objectif 8 : Développer la transversalité dans l'offre de formation	22
Objectif 9 : Participer à l'animation des communautés professionnelles et de recherche, nationales et internationales	23
Objectif 10 : Mettre en place une organisation et des outils de pilotage adaptés	25
Objectif 11 : Incrire pleinement l'École dans son écosystème autour de projets fédérateurs (DSO, RSE)	28
Jalons du Contrat Etat 2022-2026	31
Indicateurs du Contrat Etat 2022-2026	32
Jalons du Projet d'établissement EXPERT 2026	36

Introduction

Ce Rapport annuel de performance (RAP) 2023 est une annexe du Compte Financier 2023 présenté au Conseil d'administration du 7 mars 2024. Il permet de mesurer la réalisation des objectifs et cibles définis dans le Projet Annuel de Performance (PAP) et constitue, comme le PAP, une obligation réglementaire, visée par le Code de l'éducation.

L'édition 2023 du Rapport Annuel de Performance en constitue la première édition. Il a été décidé de présenter une formule resserrée. En effet, d'une part, le PAP 2023 n'avait pas été réalisé, d'autre part, il est apparu souhaitable de présenter un bilan et des focus sur les axes les plus stratégiques de l'année 2023 en lien avec le Contrat pluriannuel du site 2022-2026, finalisé en fin d'année 2023, et le projet d'établissement EXPERT2026.

Le présent document reprend ainsi les objectifs, jalons et indicateurs de 2023 pour les mettre en perspective par rapport aux cibles présentes dans le Contrat Etat (CE) et le projet d'établissement (PE) respectivement fixées en 2023 et 2022.

Cet exercice de construction du PAP et du RAP contribue à améliorer, d'une part, l'information des administrateurs et de la tutelle de l'établissement et, d'autre part, les outils d'aide au pilotage et à la décision au sein de l'établissement.

La prochaine échéance consistera à construire le PAP 2025 en y intégrant de nouveaux indicateurs de pilotage de l'activité de l'établissement.

Méthodologie

La démarche de construction de Projet Annuel de Performance (PAP) / Rapport annuel de performance (RAP) s'inscrit dans une démarche plus globale de formalisation et de suivi d'indicateurs de performance pour l'Enssib.

Ce document favorise le pilotage de l'établissement en lien avec les objectifs fixés et les orientations du projet d'établissement. Les indicateurs mettent en exergue le suivi de projets particuliers et la mise en œuvre des politiques prioritaires portées par le MESR ou l'établissement. Ces indicateurs sont suivis annuellement et reportés au niveau de la Direction de l'établissement.

Des indicateurs existants sont déjà suivis régulièrement dans le cadre des enquêtes, des dispositifs de contractualisation en lien avec les partenaires extérieurs institutionnels (État, collectivités locales, COMUE...). Toutefois cette démarche de production annuelle de suivi de performance est encore récente donc elle reste disparate selon les directions et certains indicateurs restent encore à construire et/ou à fiabiliser.

Structure

Le Rapport Annuel de Performance 2023 repose sur l'analyse du contrat de site 2022-2026, et notamment du volet spécifique à l'Enssib, et sur le projet d'établissement, approuvé en conseil d'administration le 14/03/2022, qui fixe **trois orientations stratégiques de développement** :

- Redéfinir et affirmer la cohérence de l'Enssib
- Définir la spécialité de l'école pour la faire évoluer vers un nouveau modèle
- Faire de l'Enssib un établissement de référence dans les réseaux ayant besoin de sa compétence

Le RAP 2023 est structuré selon les axes stratégiques de l'Enssib fixés pour la période de contractualisation avec l'Etat et adoptés lors du CA de décembre 2023. Selon ce cadre, **le présent Rapport Annuel de Performance se décline autour des axes stratégiques suivants** :

- Participer à la structuration du site Lyon-Saint-Etienne
- Développer le projet scientifique de l'Enssib pour consolider son modèle organisationnel et économique
- Renforcer la marque Enssib

En définitive, **le Rapport Annuel de Performance intègre, pour chacun de ces trois axes, les objectifs de l'établissement**, qui seront mesurés par des indicateurs stratégiques ou opérationnels :

Objectif 1 : Participer à des projets inter-établissements

Objectif 2 : Participer à des actions structurantes autour des grandes transitions et des enjeux sociaux d'avenir

Objectif 3 : Participer à la mise en œuvre d'appels à projets en lien avec la cellule d'ingénierie portée par la ComUE

Objectif 4 : Développer l'offre de formation de l'Enssib en lien avec les métiers d'avenir

Objectif 5 : Renforcer sa politique et ses partenariats en matière de recherche

Objectif 6 : Construire les références de ses communautés professionnelles

Objectif 7 : Développer ses ressources propres

Objectif 8 : Développer la transversalité dans l'offre de formation

Objectif 9 : Participer à l'animation des communautés professionnelles et de recherche, nationales et internationales

Objectif 10 : Mettre en place une organisation et des outils de pilotage adaptés

Objectif 11 : Inscrire pleinement l'École dans son écosystème autour de projets fédérateurs (DSO, RSE)

Légende

Les symboles suivants indiquent l'état d'avancement des différents objectifs présents dans les jalons ou indicateurs du contrat quinquennal ou du contrat d'établissement :

✓ objectif atteint

⌚ objectif partiellement atteint ou en cours de réalisation

✗ objectif non atteint

Présentation de l'établissement

Créée par décret n°92-25 du 9 janvier 1992, l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (Enssib) est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP), constitué sous la forme d'un « grand établissement ». **Elle est dotée d'une équipe de 95 agents et d'un budget d'environ 3 M€. Grande école de service public et école universitaire, elle défend depuis 30 ans un modèle original d'enseignement et de recherche.** De par son statut et ses activités, l'Enssib est l'une des rares écoles européennes en sciences de l'information et des bibliothèques ainsi qu'en histoire de l'imprimé : à l'heure où l'information devient un enjeu stratégique, sa contribution à la structuration du paysage territorial et national dans ces domaines se veut déterminante.

L'Enssib forme des cadres du secteur public et du secteur privé en information, documentation et bibliothèques. Elle a pour mission de préparer, par une formation scientifique, culturelle et professionnelle, des fonctionnaires stagiaires se destinant à des fonctions scientifiques et d'encadrement dans les bibliothèques et les services de documentation et d'information scientifique et technique (conservateurs et bibliothécaires d'État et de la Ville de Paris). Elle propose un programme de formations tout au long de la vie dans le domaine des sciences de l'information et des bibliothèques, sur place et à distance. Accréditée à délivrer le diplôme national de master, elle dispense, en partenariat avec d'autres établissements lyonnais et stéphanois, quatre mentions de master. Elle offre en outre deux diplômes d'établissement, pour tout ou partie réalisés à distance. L'ensemble des formations dispensées relève d'un unique champ de formations : Données, documents, numérique et temporalités. L'évolution des formations est pensée avec les usagers, les communautés professionnelles qui les emploient, en s'appuyant sur une prospective continue en matière d'évolution des métiers et des compétences.

L'Enssib porte une activité d'expérimentation et de recherche, notamment sur les bibliothèques, les sciences de l'information et l'histoire du livre et des bibliothèques. Elle valorise celle-ci, notamment à travers une bibliothèque numérique et un ensemble d'éditions, dont certaines sont diffusées en accès ouvert et d'autres selon des modèles payants. Elle accueille un laboratoire, le Centre Gabriel Naudé, contribue au laboratoire ELICO ; elle est une des neuf cotutelles de la Maison des sciences de l'homme-Lyon Saint-Etienne.

De par son rattachement au ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche, elle contribue aux politiques publiques prioritaires du ministère visant à favoriser l'inclusion, l'ouverture, l'attractivité et la responsabilité sociétale de l'enseignement supérieur et de la recherche. Elle prend en compte dans sa stratégie, les enjeux de Science ouverte et de gestion des données, soutien à l'éducation aux médias et à l'information, innovation pédagogique, développement durable. Elle est intégrée à l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Par décret n° 2016-180 du 23 février 2016 portant association d'établissements publics du site lyonnais, elle est associée à l'Université de Lyon et participe au contrat de site de sa Communauté d'universités et établissements (COMUE).

Elle est également membre du Réseau des écoles de service public (RESP) et du bureau du RESP (pour la période 2022 – 2024), ainsi que du bureau de l'Alliance des grandes écoles de Rhône-Alpes-Auvergne (AGERA).

Le contrat et le projet d'établissement de l'Enssib pour la période 2022 – 2026 doivent permettre de renforcer, d'une part, son positionnement unique (local, national et international) au carrefour de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la lecture publique, d'autre part, son rôle d'opérateur national au service de politiques publiques ambitieuses dans ces domaines et d'école en charge de la formation des cadres de la fonction publique, à travers le développement de ses partenariats et des interactions constantes avec les communautés professionnelles desservies.

Chiffres clés en 2023

FORMATION

163 étudiants

(COBD, masters, DUSIB inscrits à l'Enssib pour l'année universitaire 23-24)

120 élèves fonctionnaires formés en 2023

(DCB 31 et 32 et FIBE 12 et 13)

1 170 stagiaires de la FTLV

Taux d'insertion : 91 % (Tous masters confondus)

44 944 connexions à Moodle

EDITIONS/VALORISATION

Bibliothèque : 35 965 ouvrages ; 49 276 documents numériques

Editions : 36 nouvelles publications imprimées au BBF papier

648 938 visites du site du *Bulletin des bibliothèques de France*

RECHERCHE

2 équipes de recherche

25 séminaires, colloques, conférences

10 directions de thèse - 1 contrat doctoral

Publications des enseignants-chercheurs :

548 notices bibliographiques dans HAL-Enssib

169 documents en texte intégral dans HAL-Enssib

PARTENARIATS INTERNATIONAUX

14 étudiants internationaux accueillis

11 accords de coopération et accords Erasmus

24 mobilités de stages à l'international

11 professeurs invités

BUDGET

Recettes à 2,9 M€ : 2,2 M€ de SCSP, 650 k€ de recettes propres d'activité et 20 k€ recettes d'investissement

Dépenses : 35% de dépenses de personnels (1 M€), 46% de fonctionnement (1,4 M€), 19% d'investissement (0,6 M€)
(données budgétaires du CF 23)

RESSOURCES HUMAINES

95 personnels permanents (au 31/12/23)

15 enseignants et enseignants chercheurs ; 19 personnels administratifs AENES ; 26 personnels de bibliothèques ; 25 personnels ITRF

Axe 1 : Participer à la structuration du site Lyon-Saint-Etienne

Objectif 1 : Participer à des projets inter-établissements

Actions :

- Participer au pôle « chose publique » animé par la ComUE.
- Contribuer à au moins un projet inter-établissements, par exemple en s'associant au projet E@SELY.
- Dans chacun de ces projets, veiller à articuler le positionnement territorial avec le positionnement national de grande école universitaire dotée de missions de service public.

Jalon Contrat Etat (CE)	2022	2023	2024	2025	2026
1. Participation à au moins un projet inter-établissement coordonné par la ComUE	1	1			

En 2022, l'Enssib a marqué son vif intérêt pour le projet E@SELY, (Engineering At Saint-Etienne LYon), piloté par 4 écoles d'ingénieur du site : Centrale Lyon, ENTPE, INSA Lyon, Mines Saint-Etienne. L'objectif de ce projet consistait à faire de l'ingénierie un moteur pour la mobilisation de la science au service des transitions, en privilégiant 3 enjeux : Société décarbonée, Economie circulaire, Société numérique responsable. L'apport de l'Enssib à ce projet aurait notamment concerné l'axe « Société numérique responsable », afin de contribuer à construire une offre de formations innovantes et un ensemble de recherches transdisciplinaires dans ce domaine, pleinement appuyés sur les apports des sciences humaines et sociales. **Déposé en fin d'année 2022 dans le cadre de la troisième vague de l'appel à projets Excellences, ce projet n'a pas été retenu début 2023.** Il n'a donc pas été poursuivi en 2023.

Durant l'année 2023, la direction de l'Enssib s'est fortement impliquée dans le comité de pilotage du projet « Chose publique » qui vise à fédérer autour de thématiques communes, à commencer par celle de l'attractivité des métiers du secteur public, l'ensemble des établissements du site de Lyon Saint-Etienne qui proposent des formations dans ce secteur : universités, Sciences Po, écoles de service public. Ce projet est animé par le président de la ComUE, Frank Debouck. L'Enssib a participé à 4 réunions de pilotage et à 2 séminaires de réflexion pour définir les projets communs qui pourraient être portés en 2024. Lors de ses interventions, l'Ecole a établi un lien constant avec les réflexions qu'elle anime simultanément au sein du Réseau des écoles de service public (RESP) sur les questions d'attractivité.

Objectif 2 : Participer à des actions structurantes autour des grandes transitions et des enjeux sociétaux d'avenir

Actions :

- Contribution aux groupes de travail du site Lyon-Saint-Etienne consacrés aux grandes transitions, au patrimoine et à la vie des campus
- Implication dans des actions collectives du site en matière de grandes transitions et d'enjeux sociétaux d'avenir
- Mobilisation du réseau des économies de flux et échange de bonnes pratiques (ex. : liste de fournisseurs vertueux)
- Collaborations et partage d'expertises
- Mise en œuvre concertée du Plan de sobriété énergétique

Jalon CE	2022	2023	2024	2025	2026
2. Participation à la coordination des stratégies RSE mise en place par la ComUE		✓			

L'Enssib prend activement part à la structuration des stratégies du site en matière de Responsabilité sociétale et environnementale (RSE) :

- Participation de l'Enssib au Cotech Transitions de l'UdL autour des enjeux de pilotage et de mobilisation (réunions plénières et sous-groupes de travail « Sensibilisation-formation-mobilisation », « Evaluation et pilotage ») ;
- Participation de l'Enssib au Cotech Patrimoine-immobilier autour des enjeux bâtimentaires et de décarbonation ;
- Formation de personnels de l'Enssib à l'animation d'ateliers de sensibilisation (Fresque du Climat, Ateliers 2 tonnes) dans le cadre d'une initiative coordonnée par la ComUE à l'échelle du site. L'Enssib a également pu s'appuyer sur ce réseau d'animateurs pour déployer des actions de sensibilisation en direction de ses personnels (novembre 2023) ;
- Participation de personnels de l'Enssib à des échanges coordonnés par la ComUE sur des sujets ciblés « métiers » (numérique responsable, achats durables, mobilités internationales, finances et transition écologique).

L'Enssib est signataire de la Charte RSE portée par la ComUE Université de Lyon. Elle a confirmé son engagement en faveur de la transition écologique lors des premières

Assises de la transition le 7 juin 2023 qui ont donné lieu à la présentation d'une feuille de route du site.

Par ailleurs, l'Enssib a bénéficié, en 2022–2023, d'un accompagnement efficace de la part de l'Université de Lyon (Pôle Stratégie Immobilière, Développement et Vie des Campus) pour mener à bien son projet de raccordement au chauffage urbain (RCU), réalisé grâce à un financement obtenu dans le cadre de l'appel à projet Résilience (239 540 €) : démarrés en décembre 2022, les travaux se sont achevés en avril 2023, par les opérations de dépôt des anciens matériels.

Objectif 3 : Participer à la mise en œuvre d'appels à projets en lien avec la cellule d'ingénierie portée par la ComUE

Actions :

- *Suivi de la veille réalisée par la ComUE en matière d'appels à projet*
- *Réponse systématique (positive ou négative) aux enquêtes d'intérêt conduites en matière d'appels à projet*
- *Contribution à la rédaction des appels auxquels l'Enssib choisira de répondre de manière concertée*
- *Réponse aux enquêtes de suivi sur la mise en œuvre de ces appels.*

Jalon CE	2022	2023	2024	2025	2026
3. Avoir obtenu deux financements pour projets nationaux ou internationaux durant la période contractuelle		⌚			

La ComUE a mis en place début 2023 une cellule d'ingénierie de projets afin de développer et faciliter les capacités individuelles ou collectives du site à répondre aux divers appels à projets ou à manifestations d'intérêt (AMI). Le fonctionnement de cette cellule a été présenté aux établissements associés le 31 janvier 2023. Directrice et responsable du développement des projets et partenariats de l'Enssib ont rencontré la responsable de cette cellule pour lui présenter l'établissement et étudier avec elle les **modalités de dépôt d'une réponse à l'AMI « Compétences et métiers d'avenir » (CMA) en février 2023.**

Dans le cadre des échanges au sein de la ComUE portant sur l'instruction de l'appel à manifestation d'intérêt « Compétences et Métiers d'avenir » (CMA), l'Enssib s'est positionnée sur deux axes clefs : l'intelligence artificielle (IA) et la transition écologique. L'établissement a réalisé une note d'intention transmise à la Cellule d'ingénierie de projets pour la réalisation un diagnostic sur l'impact de l'IA sur les métiers auxquels elle forme et l'opportunité d'y associer d'autres établissements intéressés. **Malgré plusieurs échanges, ce dépôt n'a pas abouti.** Suite au départ de sa responsable, la cellule a cessé de fonctionner et le réseau de correspondants envisagé par la ComUE n'a pas pu être mis en place.

L'Enssib a cependant été épaulée par le pôle Stratégie Immobilière, Développement et Vie des Campus de la ComUE pour préparer son dossier de réponse auprès de la Direction de l'Immobilier de l'Etat (DIE), dans le cadre de l'appel à projets 348 «

Performance et résilience des bâtiments de l'Etat et de ses opérateurs ». Ce dossier, qui vise à étudier les dispositifs d'isolation de la façade nord du bâtiment, a été déposé en novembre 2023. Le service logistique – immobilier de l'Enssib a pu prendre en compte les avis et conseils des référents du **COTECH patrimoine de la ComUE**.

Indicateurs CE	Valeur 2022	Cible 2023	Valeur 2023	Cible 2026
1. Capacité de réponse de l'Enssib à des appels à projet				
1.1. Nombre annuel de projets présentés / retenus.	5 / 3	6 / 4	5 / 3*	10 / 5
Sous-indicateur : nombre annuel de projets présentés / retenus avec soutien de la cellule ComUE, le cas échéant dans le cadre d'appels à projet (dont projets européens ou internationaux)	0 / 0	1 / 1	2 / 1**	5 / 2

* Projets présentés/retenus : Plan national EMI du Ministère de la culture ; Projet Organisation internationale de la francophonie (OIF) ; Appel à projet (AAP) de la Direction Immobilière de l'Etat 348 ; AAP Région AURA « réussite étudiante » (avec le soutien de la cellule AAP COMUE) ; partenariat au projet E@SELY. Le résultat de l'appel à projets 348 « Performance et résilience des bâtiments de l'Etat et de ses opérateurs » n'est pas connu à l'heure où ce bilan est réalisé.

**La valeur 2023 de l'indicateur ci-dessous prend en compte le soutien indispensable de la ComUE, bien que celui-ci n'ait pas été apporté par la cellule d'ingénierie de projets pour l'AAP DIE 348.

Axe 2 : Développer le projet scientifique de l'Enssib pour consolider son modèle organisationnel et économique

Objectif 4 : Développer l'offre de formation de l'Enssib en lien avec les métiers d'avenir

Jalon CE	2022	2023	2024	2025	2026
4. Création d'un diplôme ou d'une certification, accessible en formation initiale, et d'une formation continue dans le domaine de la gouvernance des données.		⌚			

La préparation d'une **formation dans le domaine de la gouvernance des données** a commencé en 2023 avec le recrutement d'une ingénierie pédagogique chargée du projet. Les premiers modules courts de formation vont être mis en œuvre en 2024. L'ouverture d'une formation longue sous forme d'un diplôme d'établissement est envisagée pour 2025.

Indicateurs CE	Valeur 2022	Cible 2023	Valeur 2023	Cible 2026
2. Diversification des publics de la formation				
2.1. Part annuelle des publics payants dans le total de stagiaires de la FTLV	6%	8%	3%	10%

La part des publics venant du secteur privé est de 3% en 2023 (contre 6% en 2022). La cible de 8% témoignait de la volonté de l'école de diversifier ses publics. Les nouveaux moyens mis en œuvre pour ce développement ont été réalisés en 2023 et vont ainsi permettre de faire évoluer pour l'avenir la part des publics venant du secteur privé.

La part annuelle des publics payants (dans le total des stagiaires de la FTLV) est de 54% en 2023 (58% en 2022). Notons que ne sont pas décomptés ici les stagiaires "intra" et les stagiaires territoriaux pris en charge dans le cadre de la convention avec le ministère de la Culture.

Jalons du Projet d'établissement (PE) EXPERT2026	2022	2023	2024	2025	2026
1. Obtenir une nouvelle inscription du diplôme COBD au RNCP	✓				
2. Avoir intégré au DCB l'ensemble des modules du tronc commun de l'INSP à la rentrée de janvier		⌚			
3. Incrire des étudiants en doctorat	✗	✗			
5. Financer les droits d'inscription du DUSIB revenant à l'Enssib à hauteur de 30 %		⌚		⌚	

Le jalon PE1 a été atteint en 2022 : le diplôme COBD est à nouveau inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) pour une durée de trois ans.

Le jalon PE2 a été reporté à 2024 : **la décision d'intégrer l'Enssib dans le réseau du tronc commun INSP a été annoncée à l'Enssib fin 2022.** L'arrêté donnant la liste des écoles est paru fin 2023.

Le jalon PE3 a été non atteint en 2022 : l'accréditation à délivrer le doctorat a été non accordée en 2022 (avec une clause de réexamen en 2024). L'objectif est reporté à 2024 - 2025.

Concernant le jalon PE5, la formation « Diplôme universitaire en Sciences de l'information et des bibliothèques » (DUSIB) n'a pas été ouverte en 2023, l'accord-cadre liant les différentes parties étant en cours de renouvellement. Toutefois, le DUSIB a été retenu pour intégration au catalogue international des Formations ouvertes et à distance (FOAD) de l'Agence universitaire de la francophonie (AUF) à compter de la rentrée universitaire 2023. Cette inscription permet de renforcer la promotion du diplôme et la diffusion de l'appel à candidature via les réseaux de l'AUF.

Indicateur SP+ n°3 : Insertion professionnelle des jeunes diplômés de master en formation initiale à 18 et 30 mois

Taux d'insertion des étudiants de master / enquêtes	2022	2023
Nb d'étudiants diplômés d'un master de l'Enssib pour l'année universitaire évaluée (master SIB et HCP)	63	53
Taux moyen de réponse	76%	88%
Insertion moyenne à 18 mois	91,5%	88%
Nb d'étudiants diplômés d'un master de l'Enssib pour l'année universitaire évaluée (masters SIB et HCP)	62	63
Taux moyen de réponse	71%	80%
Insertion moyenne à 30 mois	95%	92%
Insertion moyenne globale	93,6%	90,5%

Objectif 5 : Renforcer sa politique et ses partenariats en matière de recherche

Indicateurs CE	Valeur 2022	Cible 2023	Valeur 2023	Cible 2026
3. Rayonnement de la recherche				
3.1 Nombre annuel de publications par enseignant-chercheur en termes de monographies, articles de revue avec comité de rédaction, autres articles, etc. (dont publications en co-rédaction)	3,4 (0,9)	3,5 (1)	2,4 (0,6)	4 (1,2)

Le nombre annuel de publications est en baisse en 2023, due en partie à l'écriture de HDR (habilitation à diriger des recherches) qui ont occupé trois enseignants-chercheurs.

Jalons PE	2022	2023	2024	2025	2026
6. Participer à un réseau de recherche européen	1	2			
7. Avoir obtenu 2 ANR (ou financements pour projets nationaux ou internationaux) sur la période	✗	✗			
3bis- Augmenter le nombre de doctorants encadrés ou co-encadrés par des enseignants-chercheurs de l'Enssib (valeur socle = 10)	10	10	15		

L'Enssib a participé au réseau de recherche européen « **Sammelband 15-16** » en 2022 et 2023. Par ailleurs, l'établissement a rejoint le réseau mondial des écoles de l'information « **ischools** » en 2023 (adhésion permettant entre autres d'accentuer le réseau de recherche au niveau européen avec les autres partenaires).

La préparation d'une demande de subvention de l'ANR (Agence nationale de la recherche) et d'un financement ERC (European Research Council) suit son cours et devrait être concrétisée en 2024-2025.

Le nombre de doctorants, fixe en 2022 et 2023, devrait progresser avec la mise en place des premiers contrats doctoraux et la volonté de mieux recevoir et intégrer les doctorants.

Objectif 6 : Construire les références de ses communautés professionnelles

Jalon CE	2022	2023	2024	2025	2026
5. Refonte de la bibliothèque numérique OPENssib					

Une réflexion sur la réorganisation de la direction de la valorisation pour assurer la mise en œuvre du projet d'établissement a été menée en 2023. **Le projet « Bibliothèque numérique », avec le déploiement d'un nouveau poste de chargée de mission « Projet Bibliothèque Numérique », va être lancé en 2024.**

Indicateurs CE	Valeur 2022	Cible 2023	Valeur 2023	Cible 2026
4. Consultation des sites de références de l'Enssib				
4.1 Nombre total annuel de consultations des sites de référence de l'Enssib	5,5 M	5,8 M	5,6 M	6 M
4.2 Pourcentage de données structurées avec identifiants pérennes dans la bibliothèque numérique	0	0	0	80%

Après une période d'utilisation intensive des outils ressources accessibles en distanciel liée à la crise COVID, **les consultations ont, malgré tout, poursuivi leur progression en 2023 avec 5 584 770 vues** (correspondant au nombre total de vues et non au nombre total de vues uniques).

L'indicateur 2023 consolide les chiffres des différents sites de référence de l'Enssib soit 6 sites avec :

- . le site de l'Enssib (y compris la Bibliothèque numérique, les rubriques Questions/Réponses et Emploi et stages)
- . Les guides thématiques, rattachés au site de l'Enssib
- . Le site de l'Éducation aux médias et à l'information (EMI)

- . Le site des Presses
- . Le site du Bulletin des bibliothèques de France (BBF)
- . Le site du Centre Gabriel Naudé

Jalons PE	2022	2023	2024	2025	2026
9. Avoir totalement refondu la bibliothèque numérique					
10. Ouvrir le site miroir en anglais	V				

Le site miroir en anglais a été ouvert le 8 mars 2022.

Indicateur SP+ n°4 :

Disponibilité d'une place en bibliothèque pour un étudiant (h/semaine)

(Places assises x nombre d'heures d'ouverture par semaine) / nombre d'étudiants	2022	2023
Capacité hebdomadaire d'accueil	7500	7500
Places assises (120) x nombre d'heures d'ouverture par semaine (62h30)		
Nombre d'élèves et étudiants de l'année (universitaire)	237	242
Disponibilité d'une place en bibliothèque pour un étudiant (h/semaine)	31,6	31

Objectif 7 : Développer ses ressources propres

Indicateurs CE	Valeur 2022	Cible 2023	Valeur 2023	Cible 2026
5. Développement des ressources propres de l'Enssib				
5.1 Taux annuel de ressources propres par rapport au budget global de l'établissement	17,7%	18%	23,7%	22%
5.2 Moyens financiers nouveaux investis annuellement dans le développement des ressources propres	17 000 €	60 000 €	23 600 €	60 + 30 000 €

Les ressources propres telles que définies par le ministère (cf. site Data ESR) correspondent aux produits encaissables hors subvention pour charges de service public (SCSP). Il s'agit des données de comptabilité générale. Le ratio retenu ici est celui défini au niveau du ministère : « ressources propres / produits encaissables ». **Ainsi, en 2023, 23,7% des produits encaissables sont des ressources propres.** Ce taux élevé correspond à un rattrapage de rapprochements comptables des exercices antérieurs. Lissé sur 2022 et 2023, le taux serait de 20,8%.

NB : la donnée 15,5% initialement saisie pour 2022 correspond à l'origine des recettes budgétaires (tableau 3) au titre du BR 2 2022.

L'Enssib a recruté le 01/09/2023 une ingénierie pédagogique en charge du **développement du projet « gouvernances responsable des données »**. L'objectif consiste à mettre en place, dès 2024, de nouvelles formations qui vont générer de nouvelles ressources propres (à travers des modules de formations destinés au secteur public et au secteur privé).

Pour le jalon 5.2 : la valeur de 2022 correspond au paiement final de l'étude menée par Axiales sur les presses de l'Enssib ; la valeur de 2023 intègre le coût salarial de l'ingénierie pédagogique recrutée (19 000 €) et le paiement final de l'étude menée par Headway sur la stratégie de formation (4 600 €).

Jalons PE	2022	2023	2024	2025	2026
15. Dégager de nouvelles recettes propres, à hauteur de	137 600 €	36 100 €	50 000 €		100 000 €

Les recettes propres telles que définies par le ministère (cf. site Data ESR) correspondent à l'ensemble des recettes encaissées hors SCSP (comptabilité budgétaire). Elles se décomposent comme suit :

- Au titre de 2022 : 611,9 k€ de recettes d'activité (formation, recherche, autres recettes ; + 137,6 k€) et 316k € d'investissement, soit un total de 927,9 k€ (+ 271,3 k€)
- En 2023 : 648 k€ de recettes d'activité (+ 36,1 k€) et 20 k€ d'investissement, soit 668 k€ au total (- 260 k€)

Pour une meilleure analyse, l'indicateur de suivi du jalon 15 concerne l'évolution des recettes propres d'activité (hors investissement). La reprise d'activité en 2022, suite à la crise sanitaire en 2020 et 2021, explique la forte hausse constatée (+ 29%). **Notons l'augmentation de 5,9% (36,1 k€) en 2023 qui traduit les efforts constants de l'établissement pour développer ses ressources propres.**

Axe 3 : Renforcer la marque Enssib

Objectif 8 : Développer la transversalité dans l'offre de formation

Indicateurs CE	Valeur 2022	Cible 2023	Valeur 2023	Cible 2026
C6. Évaluation des formations initiales et continues de l'Enssib				
C6.1. Taux annuel de formations évaluées par les apprenants, par voie numérique, sur nombre de formations totales dispensées (l'ensemble des stages de la FTLV est comptabilisé pour 1 formation)	3 / 7	4 / 7	3/7	7 / 7
C6.2. Participation des communautés professionnelles à l'ensemble des conseils de perfectionnement et des conseils de professionnels des formations dispensées	100%	100%	100%	100%

Les formations évaluées en 2022 et 2023 sont la FTLV, le DCB et la FIBE.

Les communautés professionnelles participent toujours à l'ensemble des conseils. En effet, les associations professionnelles et représentants des milieux professionnels (employeurs, lieux d'accueil de stagiaires) sont systématiquement invités dans les conseils de perfectionnement et autres conseils de professionnels.

Jalons PE	2022	2023	2024	2025	2026
4 - Mettre en place une harmonisation de l'évaluation des enseignements					

Une évaluation systématique et harmonisée de l'ensemble des formations est mise en place à partir du début d'année 2024, à la suite des propositions d'un groupe de travail réunissant enseignants et responsables de formation.

Objectif 9 : Participer à l'animation des communautés professionnelles et de recherche, nationales et internationales

Actions :

- Mettre en place une programmation événementielle renforcée à destination des communautés professionnelles et de recherche nationales
- Développer des stratégies de rayonnement de la recherche (répondre à des ANR, demander un ERC, encourager la diffusion des travaux au niveau international)
- Développer la coopération avec des universités européennes identifiées (notamment Barcelone, Utrecht, éventuellement Mayence) et extracommunautaires (McGill, Université de Montréal, Université Senghor, Université Cheikh Anta Diop, réseau des ISchools)
- Favoriser les mobilités des apprenants, des personnels, des enseignants-chercheurs et développer le programme des chercheurs invités

Indicateurs CE	Valeur 2022	Cible 2023	Valeur 2023	Cible 2026
C7. Animation des communautés professionnelles et de recherche de l'Enssib				
C7.1 Nombre de colloques, séminaires et journées d'étude organisés par l'Enssib	31	50	67	80
C7.2 Part annuelle des personnels ayant effectué une mobilité sortante (%) / Part annuelle des apprenants ayant effectué une mobilité sortante (%)	3,6% 3%	4 % 5%	3,6% 12%	6 % 6%
C7.3 Nombre annuel de mobilités entrantes des personnels / Nombre annuel de mobilités entrantes des apprenants	2 21	3 23	5 14	4 25

La programmation de l'Enssib s'est accrue grâce à la création d'événements réguliers (Midis de la recherche, Méridiennes, Labos des métiers, Soirées de lancement des nouvelles publications de l'Enssib). **Au total, 67 évènements ont été organisés cette année.**

En 2023, la proximité du congrès de l'IFLA aux Pays-Bas a permis le départ d'une large délégation d'élèves et étudiants de l'Enssib, notamment soutenu par un dispositif de bourses à la mobilité conjoint avec le CFIBD. Ce facteur associé à un nombre de départs important en mobilité explique le pourcentage élevé de 12%.

L'accord encadrant le diplôme du DUSIB étant en discussion entre les différents partenaires, le diplôme n'a pas été ouvert en 2023, ce qui explique la baisse du nombre d'étudiants entrants (- 33%). Cette situation est cependant temporaire.

Jalons PE	2022	2023	2024	2025	2026
8. Avoir mis en œuvre le réseau des alumni		⌚			
11. Avoir accueilli une Erasmus Staff Week				████	

Le dossier des alumni a été repris fin 2023. Un état des lieux formulant des préconisations pour mettre en place un réseau d'alumni est en cours. Il précisera les conditions de réussite pour garantir une mise en œuvre effective dans le temps.

Le projet d'Erasmus Staff Week est également en cours. Une demande de financement vient d'être déposée (février 2024) auprès de l'agence Erasmus+.

Rappelons qu'en 2022, l'Enssib accueillait le séminaire d'ouverture du programme **LIBER Emerging Leaders** (soit une vingtaine d'encadrants de bibliothèques universitaires et de recherche en Europe) et qu'en 2023, elle recevait les étudiants d'un Master en **Sciences de l'Information de l'Université de Berne** pendant 3 jours, au moment de la Biennale du numérique, renforçant ses liens avec les équipes pédagogiques et professionnelles suisses.

Objectif 10 : Mettre en place une organisation et des outils de pilotage adaptés

Actions :

- Lancement du processus de passage aux responsabilités et compétences élargies (RCE), qui permettra de donner des marges de manœuvre supplémentaires à l'établissement en termes de recrutements
- Mise en place d'une gestion des ressources humaines appuyée sur les dispositifs de développement des compétences appliqués à tous et sur une gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences (GPEEC)
- Amélioration de la qualité bâimentaire et l'optimisation du fonctionnement des dispositifs techniques, qui permettront de répondre aux grands objectifs formulés dans le cadre du décret tertiaire ou du Plan de sobriété énergétique

Jalons CE	2022	2023	2024	2025	2026
6. Mise en place du système d'information décisionnel de l'Enssib		🕒			
7. Décision prise sur le passage de l'Enssib aux RCE					

Jalons PE	2022	2023	2024	2025	2026
JE PE12 - Prendre une décision sur un passage aux RCE au plus tard en					
JE PE18 - Déployer le SI décisionnel		🕒			

Pour la mise en place du système d'information décisionnel (SID), **le développement d'une solution interne par la DSI est en cours**, pour automatiser le calcul des statistiques et des indicateurs du projet d'établissement et du contrat quinquennal 2022-26 à partir des données du système d'information de l'Enssib.

Cet outil permettra également la saisie de valeurs en mode manuel lorsque le calcul automatique n'est pas possible. Les informations détaillées de chacune des statistiques ou indicateurs (méta données) pourront être consultées sur cette plateforme, ainsi que

les valeurs annuelles qui seront historisées. Des restitutions sous forme de tableaux sont prévues, et la génération de graphiques sera aussi envisagée.

La décision sur un passage aux responsabilités et compétences élargies (RCE) de l'Enssib, d'abord planifiée en 2024 dans le projet d'établissement, est reportée en 2025 au sein du contrat quinquennal du fait du changement de Directeur Général des Services durant l'année 2023. L'auto-évaluation sera réalisée sur la première partie d'année universitaire 2024-2025 et devra permettre une prise de décision sur un passage aux RCE en 2025.

Jalons PE	2022	2023	2024	2025	2026
JE PE13 - Avoir déployé la comptabilité analytique et le contrôle interne comptable et financier	✗	⌚			
JE PE14 - Avoir mis en place un service financier et comptable					
JE PE16 - Réduire la consommation énergétique du bâtiment (n/n-1) de 5% par an	✓	✓	-5%	-5%	-5%
JE PE17 - Avoir mené à bien le projet « Données »	⌚	⌚			
JE PE19 - Avoir renouvelé l'outil de gestion de scolarité de l'Enssib et migré les applications de scolarité (SVE) vers la sphère Pégase			✗		
JE PE20 - Avoir mis en place les trois programmes participatifs transversaux		✓			

Les effectifs du service financier ont été fortement renouvelés durant l'année universitaire 2022-2023. Un nouveau poste dédié au contrôle interne et de la comptabilité analytique a été créé. **En 2023, la méthode a été mise en place et les premières analyses en comptabilité analytique ont été réalisées.** Un approfondissement du travail avec les acteurs pour mieux partager les informations et avoir la vision du cout complet des formations va être réalisé en 2024.

Le déploiement du contrôle interne a débuté en 2023 avec la préparation d'un Organigramme Fonctionnel Nominatif (OFN), d'une cartographie des risques et des plans d'actions concernant les activités du service financier. Le contrôle interne va être poursuivi en 2024 afin de permettre une validation du projet puis sa présentation en Conseil d'administration. La méthode sera ensuite déployée avec un élargissement progressif du périmètre (notamment le processus de paye).

L'objectif de réduction de 5% annuel de la consommation énergétique a été largement atteint (9,7%) une deuxième année consécutive après la forte baisse constatée en 2022 (20,6% comparativement à 2021, du fait d'un hiver clément au niveau des températures et de la mise en œuvre du plan de sobriété).

La consommation en 2023 de 689 MWh intègre une baisse de 11,4% pour le chauffage (soit 58,6 MWh) et de 6,2% d'électricité (soit 15,2 MWh). La réduction de consommation électrique et de chauffage est maintenue sur ces deux années traduisant ainsi les efforts poursuivis en matière de sobriété énergétique et les effets induits par le raccordement au chauffage urbain (RCU) suite aux investissements réalisés en 2022 et 2023.

Le projet « Données » a été relancé en 2022 avec l'appui de l'Agence de Mutualisation des Universités et Etablissements d'enseignement supérieur ou de recherche (AMUE). Une première cartographie macro des données de l'Enssib a été réalisée début 2023.

Concernant le jalon 19, notons que le projet est reporté : le retard du projet national PC-Scol ne permet pas à l'établissement de s'engager dans ce projet selon l'échéance prévue. **Le déploiement de Pégase à l'Enssib interviendra en 2025-2026 au plus tôt.**

La mise en place des programmes participatifs transversaux a été réalisée en 2023 avec l'élaboration d'un état des lieux et d'un plan d'action 2024-2026 pour chacun des programmes. Un bilan d'étape validé par le Comité de suivi des programmes est prévu chaque année.

Objectif 11 : Incrire pleinement l'École dans son écosystème autour de projets fédérateurs (DSO, RSE)

Actions

- Sensibilisation des personnels et des publics en formation aux enjeux DSO (Données et Science ouverte) et RSE (Responsabilité sociétale et environnementale)
- Intégration de ces enjeux aux formations initiales et continues dispensées par l'Enssib
- Mise en œuvre de journées d'étude interprofessionnelles et de rencontres « Science et société » en lien avec chacun des programmes
- Appel à initiatives auprès des étudiants de l'Enssib, en lien avec un des programmes.

Indicateurs CE	Valeur 2022	Cible 2023	Valeur 2023	Cible 2026
C8. Mise en œuvre des projets fédérateurs DSO et RSE				
C8.1 Ratio de personnels / et d'étudiants sensibilisés aux enjeux DSO et RSE	Sans objet	50%	72% 50%	100%
C8.2 Nombre annuel d'heures de formation proposées dans le champ des programmes DSO et RSE	Sans objet	350	377 (PDC) 360 (FI et FTLV)	500
C8.3 Nombre annuel d'événements (et nombre d'inscrits à ces événements) organisés en lien avec les programmes DSO et RSE	3 (1 300)	7 (1 800)	8 (2300)	10 (3 000)

Pour l'indicateur CE 8.2, les données de 2023 correspondent, d'une part, au nombre d'heures de formation suivies par les personnels dans le cadre du plan de développement des compétences (PDC) et, d'autre part, au nombre d'heures de formation proposées aux étudiants en formation initiale (FI) et en formation tout au long de la vie (FTLV).

Formation des personnels aux enjeux DSO et RSE

En articulation avec les orientations de politique publique, l'Enssib a inscrit la sensibilisation de tous les personnels de l'établissement comme une priorité de son Plan de développement des compétences 2023. Cet engagement s'est concrétisé par des sessions de formation sur mesure, coordonnée par la référente « Développement durable-Responsabilité Sociétale » (DDRS) en lien avec le service des Ressources humaines :

- formation spécifique du Comité de direction sur l'articulation des enjeux de transition écologique au pilotage de l'établissement
- cycle d'ateliers de sensibilisation ouverts à tous les personnels (Fresque du climat, Fresque du numérique, Atelier 2 tonnes)
- débriefing collectif sur la trajectoire DDRS de l'Enssib (format « World café / intelligence collective)
- formation individualisée de la référente DDRS (enjeux, outils, cadre réglementaire, schéma directeur DDRSE)

Ainsi, **72% des personnels ont suivi une action de sensibilisation aux enjeux DSO et RSE** en 2023 (pour un total de **377 heures de formation suivies par les personnels** sur les enjeux relatifs à la transition écologique - fresque du climat, atelier 2 tonnes, world café - ou aux VSS (Violences Sexistes et Sexuelles).

L'Enssib s'est par ailleurs engagée dans la démarche Service public + qui intègre un axe « Services publics écoresponsables ». Celui-ci sera intégré à son schéma directeur DDRSE 2024 et contribuera à la montée en compétence collective de l'établissement sur les enjeux DDRS.

Fin 2023, l'Enssib a lancé une campagne pour recruter un.e étudiant.e Ambassadrice/Ambassadeur RSE afin d'accompagner la mise en œuvre (à partir de 2024) d'une stratégie DDRS intégrant les publics étudiants et élèves de l'école.

Formation des étudiants aux enjeux DSO et RSE

Les différentes formations de Masters dispensées par l'Enssib ont intégré des unités d'enseignements (UE) relatives aux enjeux DSO et RSE :

- Au-delà des fake news (18h ; master « Sciences de l'information et des bibliothèques » - SIB, 1 UE libre) ;
- Les données dans les métiers de l'information (48h ; master SIB 1) ;
- Langages et objets informatiques (16h ; master SIB 1 UE2, EC2) ;
- Méthodes et outils de traitement des données (50h ; master 2 SIBIST UE2) ;

- Algorithmique et programmation (21h ; master « Humanités numériques » - HN, 1^{ère} année) ;
- Bases de données relationnelles (21 et 15h ; master HN 2^{ème} année)

La formation des conservateurs de l'État et de la Ville de Paris, DCB, a également intégré de nouvelles UE sur ces enjeux : Données et Science ouverte (48h ; DCB 31) ; Printemps des métiers sur le thème de l'intelligence artificielle (6h) ; Journée de l'IFLA sur les diversités (6h) ; Journées DD&RS par groupe (12h).

La formation des bibliothécaires de l'État et de la Ville de Paris, FIBE, a par ailleurs une option « Données et Science ouverte » (12h).

Ainsi, 50% des étudiants et élèves en formation initiale ont suivi une sensibilisation aux enjeux DSO et RSE en 2023.

L'Enssib a inscrit la sensibilisation aux enjeux DDRS dans son offre de formation continue en direction des professionnels des bibliothèques, avec **un parcours de FTLV en 5 focus** de 3 heures chacun ciblant l'intégration de la transition écologique aux activités bibliothéconomiques. En 2024, ce parcours sera complété par une formation de deux jours spécifique au pilotage de la transition écologique en bibliothèque.

Ce sont ainsi **360 heures de formations proposées aux étudiants et élèves dans le cadre des formations initiales et continues.**

Au total, 8 événements ont pu être organisés en 2023 en lien avec les programmes DSO et RSE (méridiennes, évènement lancé le 09/05/2023, et interventions sur la thématique des VSS, World café) à destination des personnels, élèves et étudiants (2300 inscrits).

Jalons du Contrat Etat 2022-2026

Jalon Contrat Etat (CE)	2022	2023	2024	2025	2026
1. Participation à au moins un projet inter-établissement coordonné par la ComUE	1	1			
2. Participation à la coordination des stratégies RSE mise en place par la ComUE		V			
3. Avoir obtenu deux financements pour projets nationaux ou internationaux durant la période contractuelle		⌚			
4. Création d'un diplôme ou d'une certification, accessible en formation initiale, et d'une formation continue dans le domaine de la gouvernance des données.		⌚			
5. Refonte de la bibliothèque numérique OPENssib					
6. Mise en place du système d'information décisionnel de l'Enssib		⌚			
7. Décision prise sur le passage de l'Enssib aux RCE					

Indicateurs du Contrat Etat 2022-2026 - Axe 1

Indicateurs CE	Valeur 2022	Cible 2023	Valeur 2023	Cible 2026
AXE 1. Participer à la structuration du site Lyon – Saint-Etienne				
1. Capacité de réponse de l'Enssib à des appels à projet				
1.1. Nombre annuel de projets présentés / retenus.	5 / 3	6 / 4	5 / 3*	10 / 5
Sous-indicateur: nombre annuel de projets présentés / retenus avec soutien de la cellule ComUE, le cas échéant dans le cadre d'appels à projet (dont projets européens ou internationaux)	0 / 0	1 / 1	2 / 1**	5 / 2

Indicateurs du Contrat Etat 2022-2026 - Axe 2

Indicateurs CE	Valeur 2022	Cible 2023	Valeur 2023	Cible 2026
AXE 2. Développer le projet scientifique de l'Enssib pour consolider son modèle organisationnel et économique				
2. Diversification des publics de la formation				
2.1. Part annuelle des publics payants dans le total de stagiaires de la FTLV	6%	8%	3%	10%
3. Rayonnement de la recherche				
3.1 Nombre annuel de publications par enseignant-chercheur en termes de monographies, articles de revue avec comité de rédaction, autres articles, etc. (dont publications en co-rédaction)	3,4 (0,9)	3,5 (1)	2,4 (0,6)	4 (1,2)
4. Consultation des sites de références de l'Enssib				
4.1 Nombre total annuel de consultations des sites de référence de l'Enssib	5,5 M	5,8 M	5,6 M	6 M
4.2 Pourcentage de données structurées avec identifiants pérennes dans la bibliothèque numérique	0	0	0	80%
5. Développement des ressources propres de l'Enssib				
5.1 Taux annuel de ressources propres par rapport au budget global de l'établissement	17,7 %	18%	23,7%	22%
5.2 Moyens financiers nouveaux investis annuellement dans le développement des ressources propres	17 000 €	60 000 €	23 600 €	60 + 30 000 €

Indicateurs du Contrat Etat 2022-2026 - Axe 3

Indicateurs CE	Valeur 2022	Cible 2023	Valeur 2023	Cible 2026
AXE 3. Renforcer la marque Enssib				
C6. Évaluation des formations initiales et continues de l'Enssib				
C6.1. Taux annuel de formations évaluées par les apprenants, par voie numérique, sur nombre de formations totales dispensées (l'ensemble des stages de la FTLV est comptabilisé pour 1 formation)	3/7	4/7	3/7	7/7
C6.2. Participation des communautés professionnelles à l'ensemble des conseils de perfectionnement et des conseils de professionnels des formations dispensées	100%	100%	100%	100%
C7. Animation des communautés professionnelles et de recherche de l'Enssib				
C7.1 Nombre de colloques, séminaires et journées d'étude organisés par l'Enssib	31	50	67	80
C7.2 Part annuelle des personnels ayant effectué une mobilité sortante (%) / Part annuelle des apprenants ayant effectué une mobilité sortante (%)	3,6% 3%	4% 5%	3,6% 12%	6% 6%
C7.3 Nombre annuel de mobilités entrantes des personnels / Nombre annuel de mobilités entrantes des apprenants	2 21	3 23	5 14	4 25

Indicateurs du Contrat Etat 2022-2026 - Axe 3 (suite)

Indicateurs CE	Valeur 2022	Cible 2023	Valeur 2023	Cible 2026
AXE 3. Renforcer la marque Enssib				
C8. Mise en œuvre des projets fédérateurs DSO et RSE				
C8.1 Ratio de personnels / et d'étudiants sensibilisés aux enjeux DSO et RSE	Sans objet	50%	72% 50%	100%
C8.2 Nombre annuel d'heures de formation proposées dans le champ des programmes DSO et RSE	Sans objet	350	377 (PDC) 360 (FI et FTLV)	500
C8.3 Nombre annuel d'événements (et nombre d'inscrits à ces événements) organisés en lien avec les programmes DSO et RSE	3 (1 300)	7 (1 800)	8 (2300)	10 (3 000)

Jalons du Projet d'établissement EXPERT 2026

Jalons PE	2022	2023	2024	2025	2026
1. Obtenir une nouvelle inscription du diplôme COBD au RNCP	✓				
2. Avoir intégré au DCB l'ensemble des modules du tronc commun de l'INSP à la rentrée de janvier		⌚			
3. Incrire des étudiants en doctorat	✗	✗			
4. Mettre en place une harmonisation de l'évaluation des enseignements					
5. Financer les droits d'inscription du DUSIB revenant à l'Enssib à hauteur de 30 %		⌚			
6. Participer à un réseau de recherche européen	1	2			
7. Avoir obtenu 2 ANR (ou financements pour projets nationaux ou internationaux) sur la période	✗	✗			
3bis- Augmenter le nombre de doctorants encadrés ou co-encadrés par des enseignants-chercheurs de l'Enssib (valeur socle = 10)	10	10	15		
8. Avoir mis en œuvre le réseau des alumni		⌚			
9. Avoir totalement refondu la bibliothèque numérique					

Jalons du Projet d'établissement EXPERT 2026 (suite)

Jalons PE	2022	2023	2024	2025	2026
10. Ouvrir le site miroir en anglais	✓				
11. Avoir accueilli une Erasmus Staff Week				✗	
12. Prendre une décision sur un passage aux RCE au plus tard en			✗		
13. Avoir déployé la comptabilité analytique et le contrôle interne comptable et financier	✗	⌚			
14. Avoir mis en place un service financier et comptable			✗		
15. Dégager de nouvelles recettes propres, à hauteur de	137 600 €	36 100 €	50 000 €		100 00 0 €
16. Réduire la consommation énergétique du bâtiment (n/n-1) de 5% par an	✓	✓	-5%	-5%	-5%
17. Avoir mené à bien le projet « Données »	⌚	⌚			
18. Déployer le SI décisionnel		⌚			
19. Avoir renouvelé l'outil de gestion de scolarité de l'Enssib et migré les applications de scolarité (SVE) vers la sphère Pégase			✗		
20. Avoir mis en place les trois programmes participatifs transversaux		✓			



17-21 boulevard du 11 novembre 1918
69623 Villeurbanne Cedex | France
www.enssib.fr

